

## ASA VILLA DU PRÉ SAINT-GERVAIS

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021

#### RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d'activité de l'association
2. Présentation des comptes de l'association
3. Points divers

Les propriétaires, dûment convoqués, se sont réunis ce jour à 20h00 dans la Maison des Associations sise au Pré Saint Gervais – 3, Place Anatole France.

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Eric GRANDCLAUDE, Président. Le quorum (334) n'étant pas atteint, une deuxième réunion est organisée ce même jour à 20h30, avec le même ordre du jour, pour permettre à l'Assemblée de délibérer valablement.

A 20h30, 306 voix, (propriétaires présents ou représentés) sont comptabilisées.

Sept membres du syndicat sont présents, Judith Kraft, ne pouvant participer, est excusée.

#### 1. Rapport d'activité

Le président fait d'abord un point d'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux qui a démarré en novembre 2017.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux sont pratiquement terminés. Une réunion formelle de réception du chantier a été organisée au printemps durant laquelle le Syndicat a exprimé des réserves. La plupart de ces réserves ont été levées mais il reste un problème au niveau de la réalisation de l'enrobé autour de certaines chambres. Après de nombreuses relances du Syndicat, l'entreprise concessionnaire a indiqué que les reprises de travaux devraient être réalisées d'ici la fin de l'année 2021.
- Une étude phyto phytosanitaire de l'état des arbres de la Villa a été réalisé par l'Office National des Forêts. Le rapport final de l'ONF recommande l'abattage de 6 acacias jugés dangereux et d'un liquidambar mort. Le syndicat a décidé de faire réaliser cette opération qui devrait avoir lieu durant l'hiver 2021/2022 en parallèle à l'opération d'élagage des arbres. Les sujets abattus seront remplacés.

CG 1

EGE

- Des infiltrations d'eau étant apparues dans le sous-sol d'un immeuble au niveau de l'Avenue de l'Aigle, le Syndicat a fait procéder à une exploration vidéo de l'égout principal de cette avenue.  
Cette exploration a permis de détecter plusieurs fentes ou cassures sur le conduit. Le Syndicat travaille actuellement avec la municipalité du Pré Saint Gervais pour identifier les entreprises susceptibles de réaliser les travaux de réfection afin d'obtenir, dans un premier temps, des devis.
- Les lampadaires situés en haut de l'avenue des Marronniers sont tombés en panne à la fin de l'été 2021. Compte tenu de leur ancienneté, il n'a pas été possible de les réparer et le syndicat a décidé de les remplacer par de nouveaux lampadaires, utilisant le nouveau modèle en forme de lanterne. Le délai de livraison étant long et comme il était hors de question de laisser le haut de l'avenue des Marronniers sans éclairage public, les services techniques de la Ville du Pré ont mis en place des lampadaires temporaires.
- La candidature au label "patrimoine d'intérêt régional région Ile de France" déposé par l'ASA n'a pas été retenue par la commission d'étude
- Le syndicat a constaté qu'il y avait eu récemment de nombreuses mutations au sein de la Villa et les nouveaux propriétaires sont nombreux à vouloir faire des travaux dans les propriétés dont ils ont fait l'acquisition. De ce fait, le Syndicat a décidé de rappeler les règles à suivre en cas de chantier et un document rappelant ces règles a été annexé à l'envoi de la convocation à l'Assemblée Générale.

Il est ensuite procédé au vote du rapport d'activités.

**Ce dernier est approuvé à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.**

## 2. Comptes financiers.

Le Président présente le rapport financier de l'ASA Villa du Pré Saint Gervais.

Puis il est procédé au vote d'approbation du budget prévisionnel 2021.

**Celui-ci est approuvé à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.**

## 3. Points divers.

- Suite à la suggestion d'une propriétaire, le Syndicat étudiera la mise en place de panneaux de signalisation rappelant que les chiens doivent être tenus en laisse dans la Villa.
- Plusieurs propriétaires indiquent que les escaliers du haut de l'Avenue des Marronniers sont souillés par des jets d'urine. Le syndicat a contacté les services techniques de la Ville du Pré afin d'identifier des solutions potentielles.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée.

Les propriétaires présents ou représentés lors de cette assemblée sont remerciés pour leur participation.



**ASA**  
Association Syndicale Autorisée  
des propriétaires de la Villa du Pré  
93310 Le Pré Saint Gervais  
Le président du Syndicat

